

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 70-223/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 88/7 L du 19 février 1970 de la Commission permanente de la Chambre des Députés accordant des parcelles de terrains domaniaux en concession provisoire .

n° 70-223/SG/CD

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
2 mars 1970

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1970

Date du numéro
25 mars 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 88/7 L du 19 février 1970 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des'Issas accordant des parcelles de terrains domaniaux én concession provisoire.